

Finastéride : attention aux troubles psychiatriques !

Abderrahim DERRAJI - 2017-10-27 14:29:16 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un point d'information du 26 octobre 2017, l'Agence de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM-France) appelle à l'arrêt immédiat des médicaments à base de finastéride à chaque fois que le patient présente des symptômes psychiatriques. La finastéride est une molécule qui est commercialisée sous deux désignations commerciales: Propecia et Chibro-Proscar (Et génériques) indiquées respectivement dans la prise en charge de l'alopécie et dans le traitement de l'hypertrophie bénigne de la prostate. Cette décision fait suite à des notifications d'effets indésirables psychiatriques tels que le changement d'humeur, la dépression voire les idées suicidaires. L'Agence européenne des médicaments (EMA) a demandé une modification des documents d'information de toutes les spécialités de finastéride dosée à 1 mg et à 5 mg afin d'avertir les professionnels de santé et les patients sur les risques de changements d'humeur, d'idées suicidaires et de dépression. Ces informations figurent donc dorénavant dans les RCP et notices des spécialités Propecia et Chibro-Proscar. Le traitement par finastéride devra ainsi être interrompu devant tout symptôme psychiatrique. La revue "Prescrire" avait déjà déploré un rapport bénéfice sur risque de la finastéride dans la prise en charge de l'alopécie.